

Audemars Piguet – Challenge covoiturage de l'Arc jurassien: le prix pour deux entreprises de La Vallée



Accompagnées d'Eric Duruz, directeur de l'ADAEV et de Jean-Nathanaël Karakash, conseiller d'Etat neuchâtelois et président d'Arc Jurassien, Chantal Page-Hussy, coordinatrice environnement et santé d'Audemars Piguet, et Sylvie Bailley-Salins, coresponsable du projet covoiturage avec Bérangère Devillard chez STS Traitement de surfaces, arborent le prix du Challenge covoiturage

STS Traitement de surfaces, au Sentier, pour les entreprises de moins de 100 salariés et Audemars Piguet pour celles de plus de 250 salariés ont reçu le Prix du challenge covoiturage ouvert à toutes les entreprises de l'Arc jurassien (Vaud, Neuchâtel, Berne et Jura) partenaires de l'organisme «Mobilidée». Si près de la moitié des 60 employés de STS recourent au covoiturage, il y en a encore du chemin à faire pour Audemars Piguet, malgré la progression réjouissante de ces dernières années.

Ce prix met en évidence la bonne pratique des entreprises de La Vallée, sous l'impulsion de l'ADAEV. Covoiturage, bus d'entreprise ou interentreprises, «train des horlogers» de Pontarlier à Vallorbe, des efforts qui contribuent à réduire le coût du transport et la fatigue pour les employés, et les nuisances pour les habitants de La Vallée. La conférence de presse durant laquelle les prix ont été remis à STS et à Audemars Piguet a mis en évidence le succès de l'incitation au covoiturage dans le Nord vaudois, qui joue les premiers de classe, et les progrès à faire pour faciliter cette pratique aux collaborateurs venant du pied du Jura.

Bonne nouvelle dans le contexte de la mobilité douce: le train des horlogers voit sa fréquentation exploser, et, ce mois, ce sont près de 50 voyageurs qui poursuivent le trajet avec Travys jusqu'à La Vallée.